



ACFCAM



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN
(ACFCAM)

PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES FORETS COMMUNALES DU
CAMEROUN
(PAF2C)

CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE
(CTFC)



2012/02/03



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU DIXIEME COMITE DE PILOTAGE DU PAF2C



MINATD

Janvier 2013



Par : M. Bodelaire KEMAJOU / Directeur du CTFC

Et M. Charles Quentin MAURICE RABIER / AT chargé du secrétariat permanent de l'ACFCAM

COMPTE RENDU DE LA REUNION

RESPONSABLES	Président : M. Janvier MONGUI Modérateur : M. Bodelaire KEMAJOU Rapporteur : M. Quentin RABIER	DATE / HEURE	24 / 01 / 2013 10h à 15h 30	LIEU	Siège du CTFC
1 – ORDRE DU JOUR					
POINTS DE DISCUSSION	ACTIVITES				
1	Examen et adoption du PV du dernier Comité de pilotage (9 ^{ème} CP du PAF2C)				
2	Examen des résolutions du dernier Comité de pilotage (9 ^{ème} CP du PAF2C)				
3	Rapport d'activités de 2012 : <ul style="list-style-type: none">▪ Rapport technique.▪ Rapport financier.				
4	Planification 2013				
5	Synthèse Étude de KAFINVEST S.A sur la pérennité du CTFC				
6	Divers.				

2 – POINTS À L'ORDRE DU JOUR			
POINTS DE DISCUSSION	COMMENTAIRES /DÉBATS	INTERVENANTS	RECOMMANDATIONS
MOT DE BIENVENU	<ul style="list-style-type: none"> Le Président du CP/ACFCAM a relevé que c'est un honneur pour lui d'accueillir les membres du CP et d'arriver toujours à trouver des compromis pour l'atteinte des objectifs de PAF2C. Il a rappelé l'importance des assises de ce jour. Il a apprécié et encouragé l'équipe du CTFC pour les résultats obtenus au cours de l'an 2012. Il a exhorté les membres du CP à s'exprimer davantage et à formuler des propositions afin d'améliorer la mise en œuvre des activités sur le terrain. Il a ensuite procédé à la lecture de l'ordre du jour de la réunion, qui fut adopté par l'assemblée à l'unanimité. Enfin, il a souhaité ces meilleurs vœux à tous les membres du CP 	M. Janvier MONGUI - Président ACFCAM	<p>Les membres du CP recommandent :</p> <p>1. Que l'ACFCAM implique davantage le MINATD en tant que tutelle technique des communes et le CVUC dans ses démarches institutionnelles en général et dans le processus de transfert des compétences, d'approbation des contrats, et de contrôle de la gestion des ressources forestières et fauniques par les communes.</p>
PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS	Cf. Feuille de présence des participants.	Membres du CP	2. Que l'ACFCAM/CTFC intensifie son activité de lobbying auprès du MINFOF afin de réaffirmer la légitimité des Communes en général et la sienne en particulier pour une meilleure mise en œuvre de la politique du Gouvernement, des activités du PAF2C, notamment en identifiant les axes clés de collaboration entre les deux organisations, les goulots d'étranglement, et en les consignant dans un courrier adressé au Ministre, auquel sera joint un rapport détaillé d'activités menées sur le terrain et des propositions d'amélioration.
PRÉSENTATION, EXAMEN ET ADOPTION DU PV DU DERNIER COMITÉ DE PILOTAGE (9^{ième} CP du PAF2C)	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du PV du 9^{ième} CP Collaboration ACFCAM - MINFOF : <ul style="list-style-type: none"> Il convient de relever qu'il y a de véritables problèmes de gouvernance qui se posent encore au niveau du MINFOF. Quelques discussions et rencontres ont eu lieu au courant de l'année dernière, où il a été demandé aux communes d'identifier les agents véreux qui participent à l'exploitation illégale et de saisir directement le Chef de la brigade de contrôle pour dénoncer les pratiques de mauvaise gouvernance et limiter les lourdeurs administratives. Le CTFC et ses partenaires se sont engagés à poursuivre auprès du Gouvernement, ses missions de gouvernance forestière et ne comptent pas désarmer face aux goulots d'étranglement existants. Collaboration ACFCAM - MINATD - MINFOF : <ul style="list-style-type: none"> L'État est dans un processus de transfert des compétences et des moyens aux CTD. Dans le cadre du PAF2C, les Communes se sont engagées à mettre en œuvre les mécanismes de transparence et de bonne gouvernance. Cependant, force est de constater que l'État à travers son personnel s'érige lui-même en principal frein à ce processus, 	M. Bodelaire KEMAJOU - Directeur CTFC	3. Que l'ACFCAM/CTFC se rapproche davantage de la nouvelle équipe du MINFOF qui fait preuve d'ouverture, afin d'établir un mécanisme de suivi-évaluation de l'Accord cadre de collaboration qui les lie depuis novembre 2009, pour un meilleur développement de la FC au Cameroun,
		M. Janvier MONGUI - Président ACFCAM	

<p>PRÉSENTATION, EXAMEN ET ADOPTION DU PV DU DERNIER COMITÉ DE PILOTAGE (9^{ième} CP du PAF2C)</p>	<p>notamment à l'observation du comportement de certains des ses agents qui continuent de réclamer des pots de vins pour valider les inventaires et plans d'aménagement.</p> <ul style="list-style-type: none"> o En plus de la collaboration appréciée sur le processus de révision de la loi forestière, on note également un certain ostracisme de la part de certains responsables des services centraux vis-à-vis de la foresterie communale et de ses propositions. <p>• Collaboration ACFCAM - CVUC : L'ACFCAM réaffirme son appartenance au CVUC, car c'est elle l'organisation faitière, alors que l'ACFCAM n'est qu'une organisation thématique.</p>		<p>particulièrement sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le suivi-évaluation de la mise en œuvre de l'accord cadre MINFOF/ACFCAM dans le cadre de l'accompagnement des communes au processus de reboisement (Cf. :Art. 12) ; - La cogestion des aires protégées par les Communes dans le cadre du développement local et de la protection de la biodiversité forestière et faunique ; - La gestion des ressources destinées aux forêts communales dans le cadre du fonds C2D ; - La définition, la mise en œuvre et le suivi des mesures d'accompagnement appropriées de l'aménagement des réserves forestières transférées aux Communes ; - L'accompagnement des Communes dans le suivi-évaluation de leur plan d'aménagement (grille de légalité FLEGT) ; - Les contrats entre les Communes et les sociétés d'exploitation forestière.
	<p>• Programme C2D / Volet Foresterie Communale :</p> <ul style="list-style-type: none"> o C'est un Programme qui a été signé, il y a environ 6 mois ; o Il n'est pas encore mis en œuvre. Il est encore dans sa phase de formalisation. o Le volet Foresterie communale intègre des subventions aux communes bénéficiaires appuyées par le PAF2C o L'AFD s'assurera que les actions implémentées correspondent au document du projet. <p>• PV du dernier CP :</p> <ul style="list-style-type: none"> o L'AFD y est cité comme co-président. Il devrait être cité plutôt comme un observateur. o A la page 4, au lieu de « FFEM 5 », c'est plutôt « FEM 5 » 	M. Mathieu LEGRIX - Chargé mission AFD	
	<p>• Collaboration avec le MINFOF : Il serait intéressant pour l'ACFCAM/CTFC de se rapprocher davantage de la nouvelle équipe du MINFOF afin d'établir un mécanisme de suivi-évaluation de l'Accord cadre de collaboration qui les lie pour un meilleur développement de la FC au Cameroun.</p> <p>• PV du dernier CP : La qualité de la présentation des divers rapports d'activités est à féliciter. La précision et la clarté des résultats obtenus ont beaucoup progressé. Néanmoins, il y a quelques petites fautes d'orthographe, qui peuvent être corrigées en interne.</p>	Mme Kirsten HEGENER - Coordinatrice GIZ/ProPSFE	
	<p>• PV du dernier CP :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Faire apparaitre les activités qui restent à réaliser pour atteindre l'objectif visé. o Indiquer le niveau de réalisation des recommandations 	M. Valery TCHUANTE TITE Expert suivi-	

		C 1	<p>classées. Par conséquent, il faudrait réfléchir sur les mesures d'accompagnement et de suivi appropriées de ces réserves</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce processus de transfert de réserves forestières aux communes est suivi par le CTFC. Un certain nombre de conventions a déjà été signé entre le MINFOF et les communes, avec des cahiers de charge bien précis. Malgré que beaucoup de choses aient déjà été fait, il faut relever qu'il y a encore à faire. Aussi, il faut noter que certaines communes ont déjà engagées un certain nombre d'activités en attendant les décrets y relatifs (Extrême-Nord, Sud, etc.). <p>• Promotion du concept de FC au sein de la COMIFAC : L'ACFCAM/CTFC peut publier les résultats du PAF2C en exploitant les supports de communication de la COMIFAC afin de mieux promouvoir le concept de FC, notamment lors de l'élaboration du plan de convergence, les rapports d'activités de 2014, la connexion des liens site web de la COMIFAC et du CTFC, etc.</p> <p>• Classement des FC : Mettre le commentaire de l'état des lieux de la composante 1.1 plutôt au niveau des contraintes et défis.</p>	<p>GIZ/ProPSFE</p> <p>M. Bodelaire KEKAJOU - Directeur CTFC</p> <p>M. Valery TCHUANTE TITE- Expert suivi- évaluation COMIFAC</p> <p>M. Stephan KAPTO Assistant socio environnemental PNDP</p>	l'autorité des communes.
		C 2	<p>• Mise en œuvre et suivi des PA des FC :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Il faudrait changer la couleur de l'activité 2.2 et la considérer comme partiellement atteint, car le CTFC fait déjà un travail énorme dans l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement selon les critères FLEGT. Le CTFC à lui seul ne peut pas garantir la qualité et le suivi de ces PA. Cette qualité ne peut être garantie également que si l'État joue son rôle régalien de suivi de ces PA. ○ Par ailleurs, il faut relever que les communes aussi ne jouent pas pleinement leur 	<p>M. Martial NKOLO Expert technique GIZ/ProPSFE</p>	<p>8. Que l'ACFCAM/CTFC saisisse l'opportunité offerte par les supports de communication de la COMIFAC pour mieux promouvoir le concept de foresterie communale au sein des Pays membres.</p>

RAPPOR TECHNIQUE	C 2	<p>rôle. Par conséquent, il faudrait mener une réflexion sur les mesures d'accompagnement des communes dans le suivi de leur PA, surtout dans le contexte actuel où l'on parle de décentralisation de la gestion forestière.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reboisement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Concernant le point 2.4, il faudrait réfléchir sur les mécanismes d'accompagnement du processus de reboisement dans les communes (Ex : sous quelle forme, ...). ○ Parlant de l'amélioration de la qualité des PA et de leur suivi-évaluation, M. Mathieu LEGRIX a confirmé que cette préoccupation est déjà prise en compte dans le projet C2D. ○ A la question posée par le représentant de la COMIFAC de savoir, comment est ce que le CTFC accompagne les communes dans le suivi et la mise en œuvre de leur PA, M. Bodelaire KEMAJOU a répondu qu'un travail énorme est fait par le CTFC. Cependant, la principale difficulté vient du fait que le CTFC a mis en place sa base de données FLEGT avant le MINFOF, qui devait pourtant l'alimenter et que le défis du CTFC est de continuer la sensibilisation des acteurs sur le processus FLEGT en attendant que le MINFOF mette en place sa base de données. 	<p>M. Mathieu LEGRIX - Chargé mission AFD</p> <p>M. Valery TCHUANTE TITE- Expert suivi- évaluation COMIFAC</p> <p>M. Bodelaire KEKAJOU - Directeur CTFC</p>
	C 3	<ul style="list-style-type: none"> • S'agissant du point 3.2 : Au moins 1 FC est certifiée FLEGT d'ici 2015, p. 11, le CTFC devrait élaborer une situation de base en s'inspirant de la grille de légalité FLEGT 	<p>M. Martial NKOLO Expert technique GIZ/ProPSFE</p>
	C 4	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du niveau de vie des populations : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour répondre à la question de savoir comment les populations bénéficient-elles des revenus forestiers à travers les FC, il existe un 	<p>Mme Kirsten HEGENER -</p>

		C 4	<p>rapport sur les indicateurs du PAF2C, où plusieurs réponses y sont consignées. Par conséquent, les participants peuvent s'y référer.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La principale menace de cette préoccupation réside sur le fait que, lors de l'élaboration du budget communal, les communes ne tiennent pas compte de leurs PCD. ○ Le rôle du MINATD, particulièrement des Préfets, est de s'assurer que les budgets communaux tiennent compte des PCD. Il est donc important que le MINATD et le PNDP se mettent ensemble pour accompagner ces PCD. ○ Il existe un outil appelé Plan d'investissement annuel au PNDP, où l'un des indicateurs porte justement sur l'amélioration des investissements produits au niveau des communes. A la prochaine session, cette préoccupation sera communiquée et inscrite à l'ordre du jour. 	<p>Coordinatrice GIZ/ProPSFE</p> <p>M. Bodelaire KEKAJOU - Directeur CTFC</p> <p>M. Stephan KAPTO Assistant socio environnemental PNDP</p>	<p>9. Que le MINATD sorte une circulaire pour instruire les Préfets à s'assurer systématiquement que les budgets communaux prennent en compte les PCD.</p>
	C 5	<ul style="list-style-type: none"> • Le REDD + : <ul style="list-style-type: none"> ○ À la question de savoir si le CTFC est impliqué dans l'élaboration du Plan national REDD+, le Directeur du CTFC a répondu par la positive, en indiquant que le CTFC a participé aux diverses réunions et a par la suite créé un cadre de collaboration avec l'ANAFOR, notamment sur les aspects de reboisement et d'entretien des plantations du projet ville de Paris. ○ La 2^{ième} phase du PNDP prévoit des activités REDD ; c'est donc une opportunité pour les FC. 	<p>M. Valery TCHUANTE TITE- Expert suivi- évaluation COMIFAC</p> <p>M. Bodelaire KEKAJOU - Directeur CTFC</p> <p>M. Mathieu LEGRIX - Chargé mission AFD</p>	<p>10. Que le CTFC et le PNDP développent une synergie d'actions dans le cadre du Projet GEF 5, notamment sur les aspects REDD+ et identifient ensemble les communes d'intervention.</p>	
	C 6	Cf. étude de KAFINVEST	GIZ/CTFC	<p>11. Que le CTFC donne plus de précisions sur le nombre de communes actives dans leurs cotisations annuelles et fasse une distinction</p>	
RAPPORT FINANCIER	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du rapport financier • Contributions de l'ACFCAM : 		Mme Auriol TEGUIA - RAF CTFC		

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Il faut préciser le nombre de communes actives dans leurs cotisations annuelles et dissocier les diverses contributions des partenaires dans la présentation. ○ Il faut aussi mettre les montants en Frans CFA. 	M. Stephan KAPTO Assistant socio environnemental PNDP	des sources de financement des partenaires dans la présentation des rapports.
PRÉSENTATION, EXAMEN ET ADOPTION DE LA PLANIFICATION 2013	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'étude du PTA 2013 : Il y a eu certes quelques erreurs de calcul dans le budget, mais elles ont été corrigées séances tenantes. L'AFD indique que le cadrage budgétaire des fonds du FFEM est globalement compatible avec les disponibilités résiduelles sur chaque composante, sous réserve d'ajustements à la marge qui pourront être opérés à l'occasion de la remise du prochain mémoire de justification par le CTFC. 		M. Bodelaire KEKAJOU - Directeur CTFC	
PRÉSENTATION, EXAMEN ET ADOPTION DE LA SYNTHÈSE ÉTUDE DE KAFINVEST S.A SUR LA PÉRENNITÉ DU CTFC	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'étude de KAFINVEST : • Pérennité du CTFC : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le statut actuel du CTFC ne lui permet pas de facturer ses prestations. Le CTFC doit conserver son statut actuel, c'est-à-dire d'organe d'exécution, et c'est d'ailleurs à ce titre qu'il est partie prenante au GEF 5. ○ Par ailleurs, l'ACFCAM/CTFC peut continuer à solliciter des subventions et se doter d'un établissement qui pourrait conduire des prestations rémunérées. ○ Selon l'avis du représentant de l'AFD, la solution la plus travaillée par l'étude est l'option stratégique 2, c'est-à-dire que le CTFC devienne un bureau d'étude ayant pour statut une SARL, SA ou GIE. Malheureusement, le consultant conclut que cette solution n'est pas viable, car elle dégagerait des revenus insuffisants. ○ Par ailleurs, l'option stratégique 3, c'est-à-dire que le CTFC devienne une association d'utilité publique est-elle réaliste ? A ce sujet, l'ACFCAM/CTFC a déjà constitué et déposé toutes les pièces sollicitées au niveau du MINATD. Le dossier se trouverait au niveau de la sûreté nationale pour des besoins d'enquête de moralité des membres de l'ACFCAM. ○ Au bout de 10 ans, le CVUC n'a pas pu obtenir ce statut d'utilité publique. Peut-être qu'une jonction des 2 dossiers et une synergie entre le CVUC et l'ACFCAM pourraient accélérer la procédure. 	M. Bodelaire KEKAJOU - Directeur CTFC M. Mathieu LEGRIX - Chargé mission AFD M. Christophe MIEN ZOCK Maire d'Angossas ACFCAM	<p>12.Que le Comité de pilotage du PAF2C appuie la démarche entreprise par l'ACFCAM dans le processus d'obtention de son statut d'utilité publique afin que le lobbying auprès des différentes administrations compétentes soit plus efficace, notamment dans le cadre des accords bilatéraux.</p> <p>13.Que l'ACFCAM adresse une</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le comité de pilotage a assez de force pour soutenir cette démarche d'obtention de statut d'utilité publique de l'ACFCAM. Par conséquent, le Président du comité de pilotage doit adresser une correspondance à tous les membres, à laquelle est jointe une copie du dossier qui est déjà transmis au MINATD. ○ L'ACFCAM peut adresser une correspondance motivée au Comité National des Finances Locales (CONAFIL), lui demandant d'inscrire l'ACFCAM dans sa clé de répartition des revenus. Lors de sa prochaine session, le CONAFIL pourra statuer sur cette requête. Et que les représentants du FEICOM, CVUC et MINATD restituent cette recommandation à leurs supérieurs hiérarchiques respectifs. ○ L'autre opportunité est la suivante : étant donné que le MINATD octroie des dotations chaque année aux syndicats intercommunaux, que l'ACFCAM se constitue ou crée un syndicat intercommunal afin de pouvoir bénéficier de ces financements. ○ A ce propos, il faut relever que cette procédure d'utilité publique est un véritable serpent de mer. Le CVUC suggère alors, que les membres du comité de pilotage, de manière unanime, fassent du lobbying auprès des administrations compétentes, mais aussi qu'ils étudient davantage les options intermédiaires comme la constitution d'un syndicat intercommunal. 	<p>Mme Kirsten HEGENER - Coordinatrice GIZ/ProPSFE</p> <p>M. James TAMBI APAI CEA3/CDCD/DCT/ MINATD</p> <p>Many Ludovic ETOUNDI ESSOMBA SE/RCDR CVUC</p>	<p>correspondance motivée au Comité National des Finances Locales (CONAFIL), lui demandant d'inscrire l'ACFCAM dans sa clé de répartition des revenus. A ce sujet, une réunion avec le SG du MINATD est souhaitable.</p> <p>14.Que l'ACFCAM mène une réflexion sur la possibilité de se constituer ou de créer un syndicat intercommunal afin de pouvoir capter les dotations qu'octroie le MINATD chaque année dans le cadre de la dotation générale de fonctionnement.</p> <p>15.Que le FEICOM accorde une attention à la demande de l'ACFCAM pour les prélèvements à la source des contributions de ses membres.</p> <p>16.Que le coordonateur du REPAR soit invité aux travaux du prochain comité de pilotage.</p>
<p>DIVERS.</p>	<p>Les financements du FFEM arrivent à expiration d'ici fin Mai 2013</p>	<p>M. Mathieu LEGRIX - Chargé mission AFD</p>	<p>17. Qu'une résolution du comité de pilotage soit transmise à la FAO et au GEF sur la position des parties prenantes nationales par rapport au projet GEF5.</p>

RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS

N°	FORMULATIONS	RESPONSABLES
1	Que l'ACFCAM, implique davantage le MINATD, en tant que tutelle technique des communes et le CVUC dans ses démarches institutionnelles en général et dans le processus de transfert des compétences, d'approbation des contrats, et de contrôle de la gestion des ressources forestières et fauniques par les communes.	ACFCAM MINATD CVUC
2	Que l'ACFCAM/CTFC intensifie son activité de lobbying auprès du MINFOF afin de réaffirmer la légitimité des communes en général et la sienne en particulier pour une meilleure mise en œuvre de la politique du Gouvernement, des activités du PAF2C, notamment en identifiant les axes clés de collaboration entre les deux organisations, les goulots d'étranglement, et en les consignant dans un courrier adressé au Ministre, auquel sera joint un rapport détaillé d'activités menées sur le terrain et des propositions d'amélioration.	ACFCAM MINFOF
3	<p>Que l'ACFCAM/CTFC se rapproche davantage de la nouvelle équipe du MINFOF qui fait preuve d'ouverture, afin d'établir un mécanisme de suivi-évaluation de l'Accord cadre de collaboration qui les lie depuis novembre 2009, pour un meilleur développement de la FC au Cameroun, particulièrement sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le suivi-évaluation de la mise en œuvre de l'accord cadre MINFOF/ACFCAM dans le cadre de l'accompagnement des communes au processus de reboisement (Cf. :Art. 12) ; - La cogestion des aires protégées par les communes dans le cadre du développement local et de la protection de la biodiversité forestière et faunique ; - La gestion des ressources destinées aux forêts communales dans le cadre du fonds C2D ; - La définition, la mise en œuvre et le suivi des mesures d'accompagnement appropriées de l'aménagement des réserves forestières transférées aux communes ; - L'accompagnement des communes dans le suivi-évaluation de leur plan d'aménagement (grille de légalité FLEGT) ; - Les contrats entre les communes et les sociétés d'exploitation forestière. 	ACFCAM CTFC MINFOF
4	Faire apparaître dans la présentation des divers rapports d'activités : les activités qui restent à réaliser, le niveau d'exécution des recommandations du CP et formuler des propositions pour améliorer la mise en œuvre efficiente et efficace des activités sur le terrain.	ACFCAM CTFC
5	Sensibiliser les maires dans le choix de leurs partenaires pour l'élaboration des documents techniques forestiers de la commune (PA, EIE, ESE, PAO, etc.) et l'application des mécanismes de bonne gouvernance.	ACFCAM CTFC
6	Que le CTFC se rapproche de la Chambre d'agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts du Cameroun (CAPEF) afin d'être partie prenante de la convention signée avec la Chine sur la valorisation du bois.	CTFC CAPEF

7	Que l'ACFCAM/CTFC édifie davantage les membres du CP sur les enjeux du Projet FEM/SFEM afin d'adopter une position commune sur l'exécution de ce projet sous l'autorité des communes.	ACFCAM CTFC MINEPDED
8	Que l'ACFCAM/CTFC saisisse l'opportunité offerte par les supports de communication de la COMIFAC pour mieux promouvoir le concept de foresterie communale au sein des Pays membres.	ACFCAM CTFC COMIFAC
9	Que le MINATD sorte une circulaire instruisant les Préfets à s'assurer systématiquement que les budgets communaux prennent en compte les PCD.	MINATD PNDP
10	Que le CTFC et le PNDP développent une synergie d'actions dans le cadre du Projet GEF 5, notamment sur les aspects REDD+ et identifient ensemble les communes d'intervention.	CTFC PNDP FAO
11	Que le CTFC donne plus de précisions sur le nombre de communes actives dans leurs cotisations annuelles et fasse une distinction des sources de financement des partenaires dans la présentation des rapports.	ACFCAM CTFC
12	Que le Comité de pilotage du PAF2C appuie la démarche entreprise par l'ACFCAM dans le processus d'obtention de son statut d'utilité publique afin que le lobbying auprès des différentes administrations compétentes soit plus efficace, notamment dans le cadre des accords bilatéraux.	ACFCAM MINATD
13	Que l'ACFCAM adresse une correspondance motivée au Comité National des Finances Locales (CONAFIL), lui demandant d'inscrire l'ACFCAM dans sa clé de répartition des revenus. A ce sujet, une réunion avec le SG du MINATD est souhaitable.	COMITE DE PILOTAGE
14	Que l'ACFCAM mène une réflexion sur la possibilité de se constituer ou de créer un syndicat intercommunal afin de pouvoir capter les dotations qu'octroie le MINATD chaque année dans le cadre de la dotation générale de fonctionnement.	ACFCAM MINATD
15	Que le FEICOM accorde une attention à la demande de l'ACFCAM pour les prélèvements à la source des contributions de ses membres.	FEICOM
16	Que le coordonateur du REPAR soit invité aux travaux du prochain comité de pilotage.	ACFCAM CTFC REPAR
17	Qu'une résolution du comité de pilotage soit transmise à la FAO et au GEF sur la position des parties prenantes nationales par rapport à l'exécution du projet GEF5	ACFCAM CTFC

3 – PARTICIPANTS



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN (ACFCAM)

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN
Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email: ctfccameroun@yahoo.com
Site web: www.foretcommunale-cameroun.org



Jeudi le 24 janvier 2013

FEUILLE DE PRESENCE

REUNION DU 10^{ème} COMITE DE PILOTAGE DU PAF2C

N°	Nom et Prénom	Organisme	Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	MONGUI ISSOUMBA Juvina	Commune DINAHO	MAIRE PR C/P/CFE	77454045	ssauvianmongui@yahoo.fr	
2	ASSATSE M. Mirelle Repr mbourgeck Collins	MINERDES	cadre	75080072	assatsem@yahoo.fr	
3	TAMBI APAI JAMES	MINATD	CEAS/CBCA/ BCTD/MINATD	77467569	tambiapai@yahoo.fr	
4	LE GRIX Mathieu	AFD	chargé de mission	22 22 00 15	legrixm@afd.fr	
5	KAPTO Stephan	PNDP	Assistant Socio-économique minier	98498845	stephankapto@yahoo.fr	
6	MIEN TOU Christophe	ACFCAM	MAIRE d'Arrondissement de Moutou	9958183	emienjou@yahoo.fr	
7	Mme Teguis Amiel	CTFC	PAF CTFC	77482464	amieloffe@yahoo.fr	

8	ELEoudi ESSomba NanyL	CNVC	SE/RCOR	96346784	Ludovic.etandie@cnvc.cm	
9	tehegho Sebiana/pow suzanne Ngane BEPCA	FEICOM	SUB/IST	99829321	tehegho Sebiana@yahoo.fr	
10	Nkoko Martial	GRE/ROSTF	Expert Technique	99.99.08.65	martial.nkoko@zf.de	
11	Hegener Kirsten	Gr12/ROSTF	Coordinatrice	75297566	kirsten.hegener@gie.de	
12	TCHUANTE TITE Valery	COMIFAC	expert suivi- évaluation	96042972	vtchuantetite@comifac.org	
13	NIASAN Moïse	MINFOF	SOFC	77643535	niasan2004@yahoo.fr	
14	KEMAJOU Boudelan	CTFC	DIR	77757993	boudelane_kem@yahoo.com	
15	MAURICE RABIER CHARLES QUENTIN	ACFCAM CTFC	Sp	99151064 75058939	mauricerabier@yahoo.fr	
16						